



Colis vole chronopost suite braquage du livreur

Par **hanane1633**, le **19/04/2014** à **23:25**

Bonjour
J'ai adressé un colis chronopost 24h et après enquête on m'a indiqué que celui-ci avait été volé et qu'il fallait que je constitue un dossier à leur renvoyer pour remboursement.
Un mois après je reçois une réponse indiquant que le livreur avait été braqué et que de ce fait cela n'engageait pas leur responsabilité et qu'ils ne me rembourseraient donc pas.
Quelqu'un aurait-il une piste sur les recours ?
Je trouve cela inadmissible et je n'utiliserai plus cette entreprise de livraison.
Merci d'avance pour votre réponse.